

La Maison-Dieu, 205, 1996/1, 25-33

Michel THIBAUT

LE GESTE LITURGIQUE À L'ÉPREUVE DE LA SANTÉ

A SCRUTER les rapports qu'entretiennent entre elles la maladie et la liturgie, on est conduit à envisager ce qu'on pourrait appeler des situations limites, lorsque les stigmates de la maladie ou du handicap sur le corps du sujet compromettent, chez celui-ci, l'accès au geste et singulièrement au geste liturgique.

Quand on évoque de telles situations, ou qu'elles s'imposent, on se sent gagné par l'angoisse. Cet homme aveugle et sourd, cet enfant nourri par une sonde, cet autre rivié à son fauteuil, privé de l'usage de ses membres, comment font-ils, comment vivent-ils, comment peut-on vivre avec eux ? La montée de l'angoisse, compagne du désir qui sous-tend et oriente l'existence, signale à la conscience que nous sommes touchés dans nos racines. Ces gestes, ces attitudes qui constituent la trame de nos jours, cette aisance à nous mouvoir dans l'harmonie du corps et de l'esprit, pourrions-nous en être privés sans perdre, en même temps, le désir de vivre ? Pourtant, ils sont là, nos frères malades et handicapés, témoignant, au milieu de nous, des insondables ressources du désir pour entrer en relation, pour pallier le geste impossible par

des transpositions ou des médiations, pour goûter, malgré tout, les saveurs de la vie.

Le paradoxe du geste (qui devient) impossible

L'annonce de la participation de François à la retraite que je vais prêcher à des personnes sourdes me plonge dans la perplexité : François est aveugle et sourd. Nous nous connaissons et je me réjouis de sa présence ; mais quelle sera la communication ? Le soir du premier jour, quand je demande à l'assemblée de dire son sentiment sur le langage que j'ai tenu, François me fait répondre par l'interprète : pas de problème ! Le recours à quelques grands récits bibliques connus de tous, permettant à chacun de se remémorer plutôt que d'apprendre ; la proclamation corporelle de ces récits, mettant en valeur leur charpente et leur souffle si bien accordés à notre propre souffle, à notre propre corps ; le rythme de cette proclamation facilitant sa traduction par l'interprète qui forme les lettres de chaque mot au creux de la main de François ; l'expression du visage de ce couple communicant qui stimule et tempère mon débit ; ces éléments et d'autres, impondérables, se conjuguent pour faire en sorte « qu'il n'y ait pas de problème ».

L'aptitude de François à communiquer malgré son handicap nous introduit, comme une parabole, à l'objet de notre réflexion : la mise à l'épreuve des gestes de la liturgie par la rencontre des situations dans lesquelles la santé rend délicat leur accomplissement. Pour une personne qui ne peut déglutir, qu'en est-il du partage du pain eucharistique ? Pour telle autre qui fuit tout contact, de l'onction avec le chrême de la confirmation ? Certes la grâce n'est pas liée au sacrement, mais c'est en lui qu'elle se manifeste de façon privilégiée. Or, s'agissant, en chaque sacrement du salut en Jésus Christ et de l'intégration à son corps, l'expression sensible de cette grâce à travers le geste liturgique semble particulièrement nécessaire à ceux qui aspirent, de tout leur être, à trouver

un sens à leur handicap et une place au sein de la communauté. Ne serait-il pas paradoxal que ceux qui sont, aux yeux de tous, atteints par le mal dans leur corps, n'apparaissent pas, dans leur corps également, touchés par la grâce qui sauve ?

Mais jusqu'où peut-on aller dans l'adaptation, ou la réduction du geste liturgique sans porter atteinte à sa signification ? À se concentrer sur l'élaboration de prothèses gestuelles individuelles, ne risque-t-on pas d'étouffer les harmoniques spirituelles de salut personnel et d'intégration communautaire sous la matérialité et la singularité du signe ? Aussi préférons-nous, à travers diverses situations, que l'on pourra aisément transposer, évoquer la présence pleinement signifiante du geste liturgique ; jusque dans son absence, dans les deux premiers cas, et, pour le dernier, dans son action sur le fil ténu de jeunes existences parvenues à leur terme.

En deçà et au-delà de la personne

Éliane fait partie, depuis plusieurs années, d'une équipe d'aumônerie en milieu hospitalier et exerce son ministère au sein d'une unité de soins palliatifs. Elle a aidé, par sa présence, plus d'un malade à franchir, dans la paix, le seuil de la mort ; une paix qui gagne, le plus souvent, les membres de la famille ainsi que ceux du personnel soignant. Avec celui-ci, l'accompagnement de la vie jusqu'à la mort a permis à Éliane d'établir des relations d'estime et de confiance.

Une infirmière vient la chercher dans le petit salon où elle se détend un instant. « Une dame voudrait vous parler. Parfaitement lucide, elle sait que l'issue est proche. » Dans un tête-à-tête prolongé, la malade fait le récit des dernières années de sa vie et particulièrement d'événements qui, demeurés dans l'ombre, l'empêchent d'entrer dans la mort. Au fil des paroles ponctuées de longs silences, les obstacles prennent corps, sont identifiés, nommés et assumés. La malade goûte enfin la paix. Elle dit à Éliane : « Il faut que mon mari vous voie. » Appelé,

mais ne s'attendant pas à l'entretien, celui-ci manifeste quelque réserve. Son épouse insiste : « C'est le moment de parler de la lettre. » Convaincu, l'homme en parle, en effet, et accède, à son tour, à la sérénité. Éliane se lève et demande à la femme : « Voulez-vous que j'appelle le prêtre ? qu'il vous donne le pardon de Dieu et le sacrement des malades ? — Ce n'est pas la peine ; je suis prêtre. »

Marquée par l'événement, Éliane s'efforce de l'interpréter. Consciente de n'avoir nullement pris la place du prêtre, ministre du sacrement, ni d'avoir fait obstacle à la réception de celui-ci, elle a le sentiment que le pardon du Seigneur et la participation à sa Pâque donnaient forme au récit de la malade à mesure qu'ils la confirmaient, elle, Éliane, dans sa présence et son langage de confidente prenait corps. Il lui semble être devenu elle-même geste et parole d'un pardon et d'un réconfort venus d'en deçà et conduisant au-delà de sa personne. Jamais elle n'avait ressenti autant que dans ce tête-à-tête que c'est l'Église qui, à travers son ministre, accompagne toute entrée dans la Pâque et par celle-ci, toujours singulière, atteint de proche en proche l'humanité entière.

D'un geste à l'autre

Marc a onze ans. Il se rend, le dimanche, à l'assemblée qui l'accueille, assis dans son fauteuil roulant : Marc est infirme. Ce dimanche-là, à l'heure de la messe familiale, les enfants sont présents en grand nombre. Quand le moment est arrivé d'apporter les offrandes à l'autel, une procession s'organise. L'une des adultes qui veillent à la bonne marche de la cérémonie, apercevant Marc, va le chercher et le conduit au fond de l'église. Poussé dans son fauteuil, il prend part à la procession portant un bouquet de fleurs. Arrivés dans le sanctuaire, les enfants gravissent les degrés, présentent au prêtre le pain et le vin et entourent l'autel pendant le geste de l'offrande, avant de redescendre. Mais personne ne prend l'initiative de faire monter Marc qui reste seul, en bas, dans son

fauteuil. Marc revient à sa place, à côté de sa mère, le visage fermé et, lui qui aime tant chanter, n'ouvre pas la bouche de toute la célébration. Au moment du partage du pain, il refuse de communier. Comprenant qu'il s'agit d'autre chose que d'un mouvement d'humeur, la maman se garde d'insister.

Nous n'insistons pas, nous non plus, sur les motivations de Marc, quand nous nous retrouvons pour évoquer la scène : elles n'appartiennent qu'à lui. Ce qu'en revanche la communauté est en droit de s'appropriier — un droit et un devoir —, c'est la signification que revêt pour elle l'attitude de l'un de ses membres à l'occasion d'un geste liturgique. Il semble qu'on puisse distinguer dans cette attitude la référence, consciente ou non, à une double logique.

La première, intérieure au geste d'offrande, aperçue par les responsables, n'a pas été réellement intégrée. Il était juste de traduire la participation de l'assemblée à l'offrande des dons par une procession ; juste d'y associer Marc, et sans doute, judicieux de permettre aux enfants d'amplifier le geste du prêtre par leur présence autour de l'autel ; mais en laissant Marc au bas des degrés, on affectait la démarche d'un contresens. L'unité de l'assemblée se trouvait rompue dans sa représentation symbolique ; rompu également, sur le même registre, l'élan de celle-ci pour s'élever vers Dieu avec les dons afin de se recevoir de lui, renouvelée, à travers eux :

Tu es béni, Dieu de l'univers, Toi qui nous donnes ce pain, fruit de la terre et du travail des hommes.

Nous te le présentons, il deviendra le pain de la vie.

Il deviendra et nous deviendrons ensemble pain de vie puisque, selon saint Paul, « nous sommes un seul pain, nous formons un seul corps, nous tous qui avons part au même pain ». Mais comment devenir, en le consommant, pain de vie, si l'on n'a pu s'offrir soi-même à Dieu en le présentant ?

Cette logique, la seconde qui s'impose à notre réflexion, Marc s'y est montré sensible et l'a manifesté en ne

s'associant pas au partage du pain. En ce partage, il « discernait le corps du Seigneur » dont on n'avait pas respecté l'intégrité en le laissant à part, lui, Marc, pour le geste d'offrande.

En attirant l'attention sur la correspondance qu'entretiennent entre eux deux gestes liturgiques posés successivement au cours de la célébration — l'offrande et le partage —, l'attitude de Marc nous remet en mémoire que chaque geste en appelle d'autres qui le complètent et dont dépend son sens. Pas de partage sans offrande et réciproquement ; pas davantage d'envoi sans accueil, de proclamation sans écoute, de grâce sans action de grâces. Comme le corps de l'homme exprime et préserve à la fois son propre mystère par la cohérence de ses attitudes successives, ainsi la communauté célèbre-t-elle le mystère dont elle vit par l'articulation des attitudes liturgiques. Ces attitudes, les gestes les introduisent, les soutiennent et nous invitent à les faire nôtres ; tout comme les invitatoires prennent, eux-mêmes, le relief des gestes : « Reconnaissons que nous sommes pécheurs ; prions le Seigneur ; élevons notre cœur. » Ainsi se constitue et se discerne le corps du Seigneur.

Vers la plénitude du sens

David et Xavier, deux frères, neuf et onze ans, sont atteints d'un mal qui les mine, détruit leur organisme et ne laisse entrevoir, comme issue prochaine, que la mort. Le couple des parents n'a pas résisté au choc du handicap et la maman, aidée par son père et sa mère, élève seule les deux garçons. Confiés, durant la semaine, à un établissement spécialisé, ils sont à sa charge le samedi et le dimanche. À sa charge, car, privés de mouvement et de parole, ne pouvant absorber que du liquide et des aliments broyés, David et Xavier pèsent de tout leur poids sur les bras de leur mère. C'est un véritable corps à corps ; et un cœur à cœur.

« Ils ne partiront pas sans avoir fait leur première communion. » Forte de cette conviction, Mathilde, la

maman, en fait part au curé de la paroisse. Celui-ci l'écoute attentivement. Il sait accueillir avec délicatesse les deux frères lorsque, pour certaines fêtes, on les conduit à l'église, dans leur fauteuil. Mais l'idée ne lui est jamais venue de proposer la communion aux enfants et l'angoisse l'envahit à la demande de la maman. Pour autant qu'il puisse interpréter ce sentiment, il semble au prêtre que l'impression d'une différence existentielle trop grande, d'un écart impossible à réduire s'oppose en lui au désir d'introduire les enfants au partage de l'eucharistie ; comme si la qualité de membre à part entière de la communauté reconnue aux deux frères ne pouvait atteindre, à cause du handicap, à son expression symbolique privilégiée dans le sacrement. Mathilde est persuadée du contraire. Son intuition maternelle et sa foi viscérale la confortent dans cette attitude. Mais l'insistance qu'elle met dans sa requête lasse le prêtre qui, loin de s'ouvrir, désarmé, à cet appel qui le dépasse, y soupçonne un relent de magie : « Pourquoi vous obstiner à vouloir la communion pour David et Xavier ? Nous savons bien que Dieu les aime ; qu'ils sont proches de lui, sans doute plus que nous. »

La réplique met fin au dialogue mais pas à la recherche de la maman qui se tourne vers l'établissement spécialisé. Une catéchèse y est proposée à laquelle participent David et Xavier. Pour le personnel de cet établissement, le handicap, dans sa diversité de nature et de degré, constitue en quelque sorte la norme. Les comportements y sont observés avec réalisme mais aussi accompagnés, orientés, interprétés dans le sens de l'espoir. La catéchèse s'inspire de cette pédagogie et transforme l'espoir en espérance. La demande de Mathilde est accueillie favorablement. Toutefois on s'emploie, d'emblée, à dissiper toute équivoque. Il ne peut s'agir d'opposer une insistance d'Église à une autre : obstinée et fermée ici, là, ouverte et accueillante, mais de prendre acte de la différence des approches afin d'en dégager la signification. Sur le plan de la paroisse, tout se passe comme si l'on craignait qu'une adaptation trop poussée à la situation de David et de Xavier ne produise un effet contraire à celui qu'on espérait : la réduction du geste liturgique à la présentation

par le prêtre d'une parcelle infime d'hostie à la maman, seule capable de permettre aux enfants de l'assimiler, ne risquerait-elle pas de compromettre le discernement du corps dans le partage du pain en provoquant la convergence de regards indiscrets sur l'infirmité de deux de ses membres ! De transformer le lieu de l'action de grâces unanime en celui de la réactivation des peurs et fantasmes de chacun touchant le sens du sacré, la compréhension du signe sacramentel, la charge expressive du geste ? Fallait-il courir ce risque ?

Le risque devenait chance aux yeux des personnes unies temporairement par un même attachement à David et à Xavier, à leur désir de vivre, dans un corps toujours plus fragilisé. Chance de voir accueillis, sublimés, célébrés, dans le principal sacrement de l'Église, la douleur et l'espoir, la peine insondable de sentir glisser inexorablement vers l'anéantissement ces deux êtres aimés et le bonheur inexprimable de les voir reconnus dans leur lutte inégale contre le mal, confirmés dans l'espérance d'une vie non pas détruite mais transformée. Les catéchistes et le prêtre qui accueillaient la demande de sacrement et en proposaient la célébration ne pouvaient pas ne pas être frappés par le poids d'humanité de la démarche, par sa charge symbolique et son affinité avec le sacrement :

O sacrum convivium in quo Christus sumitur.

Recolitur memoria passionis ejus

Mens impletur gratia

et futurae gloriae nobis pignus datur.

Au visage diaphane des deux frères, à leur corps presque impalpable, objet de tant de soins, d'interrogations et d'amour convenait bien l'infime parcelle d'hostie reçue, avec une gorgée d'eau, des mains de la maman. Elle qui avait murmuré, au début de la célébration, en s'asseyant en retrait entre ses deux fils : « J'espère que tout va bien se passer », rayonnait maintenant ; au moment de l'envoi, elle mêlait sa voix à celle de l'assemblée pour chanter le refrain préféré des deux frères :

*Venez chanter la ballade,
la ballade des gens heureux.*

David et Xavier exultaient dans leur fauteuil et la grand-mère, émue, confiait au prêtre : « Il y a la maladie, c'est sûr [*silence*] mais ils sont là et ils nous donnent beaucoup de bonheur. »



Au terme de ce parcours en trois étapes, le lecteur, qui est aussi acteur dans les domaines de la pastorale et de la liturgie, retrouve intact son souci d'un accomplissement signifiant des gestes liturgiques dans des situations de grande précarité. Intact parce que chaque situation est singulière et que le geste liturgique doit s'y adapter sans s'y perdre. Nous avons simplement cherché à fonder une conviction : l'adaptation consiste, non dans une réduction ou une transformation du geste considéré dans sa seule matérialité, mais dans une ouverture à son sens plénier ; par la sensibilisation à ses harmoniques physiques, mystiques, communautaires et par l'attention aux articulations qui le relie de façon harmonieuse, aux autres signes constitutifs de la liturgie.

Attentifs à discerner le corps, entrant dans les attitudes qui le construisent, nous découvrons ou redécouvrons, avec tous et pour tous, la justesse du geste et de la parole.

Michel THIBAUT

Reproduction d'un article publié dans *REVUE LITURGIQUE*, octobre 1974, p. 23-25, avec l'aimable autorisation du Secrétariat national des universitaires d'hôpitaux.